Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260924-D20260921-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
exercice : 29
présents : 26
votants : 29

L'an deux mille vingt-six à dix-neuf heures quinze minutes, le vingt-quatre septembre le Conseil municipal de la Ville de GOUESNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Maxime Herlédan, Maire.

Objet :
2026-09-21
Mémorial américain de Gouesnou
Contrat d'acquisition, droits de reproduction et de présentation publique

Date de convocation du Conseil municipal :
9 septembre 2026

PRÉSENTS : M. HERLÉDAN, Mme TINÉVEZ, M. QUENTEL, Mme LECOMPTE, M. COMBROUX, Mme EVEN, M. BOURAYA, Mme CLOAREC, M. DA FONSECA, M. BICREL, Mme BARILLEC, M. CHEVAL, Mme ARPHEXAD, M. BLEUNVEN, Mme LALÇON, Mme FAGOT, Mme DIVERRES, M. POULIQUEN, Mme LE MEUR, Mme VANZÉE - LEBRIS, Mme COTTON - KERSIMON, M. PAUGAM, M. QUÉRÉ, Mme LE PAGE Mme GESTIN, M. CHEVÉ.

Absents ayant donné procuration :

M. SALAÜN	procuration à	M Le Maire
M. POCHAUVIN	procuration à	Mme EVEN
M. JOLY	procuration à	M. COMBROUX

Absents :

Secrétaire de séance :
M. BICREL

Certifié exécutoire
Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

G. B.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260924-D20260921-DE

VILLE DE
GOUESNOU
KÊR GOUENOÙ

DÉLIBÉRATION N° 2026-09-21

Mémoire

MÉMORIAL AMÉRICAIN DE GOUESNOU
CONTRAT D'ACQUISITION, DROITS DE REPRODUCTION ET DE PRÉSENTATION PUBLIQUE

Rédacteur : Yoann Appéré
Rapporteur : Annie Even

En 2025, année de célébration des 80 ans de la Victoire, la Ville de Gouesnou a confié au sculpteur Jean-Philippe Drévillon la création d'un mémorial dédié à la mémoire des soldats américains tombés sur la commune pendant l'été 1944, notamment lors des batailles de Bourgneuf-Fourneuf et Kergroas.

Installé à l'intersection de la RD67 et de la route du Fourneuf, ce nouveau mémorial inauguré le 16 novembre 2025, offre aux familles un véritable lieu de recueillement.

Considérant que l'acquisition de cette œuvre par la Ville de Gouesnou, emporte uniquement transfert de sa propriété matérielle, il convient de définir les conditions dans lesquelles l'artiste autorise la Ville à utiliser l'image de l'œuvre. Cette cession de droits, consentie à titre non exclusif, permettra à la Ville de valoriser durablement cette œuvre intégrée au patrimoine communal et de transmettre aux générations futures la mémoire des soldats américains auxquels elle rend hommage, dans le respect des droits moraux attachés à son auteur.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le contrat d'acquisition de l'œuvre et tous les documents afférents.

Pendant l'été1944, la Ville de Gouesnou a été le théâtre d'évènements particulièrement dramatiques. Le 7 août, premier jour du siège de Brest, 42 innocents ont été assassinés par les troupes allemandes à Penguérec : il s'agit du massacre de civils le plus important perpétré en Bretagne durant la Seconde Guerre mondiale. Entre le 30 août et le 2 septembre, les batailles meurtrières de Bourgneuf-Fourneuf et Kergroas ont opposé trois divisions américaines aux soldats allemands.

À Gouesnou, le devoir de mémoire passe par un devoir d'histoire et un devoir de transmission, aussi, la Ville s'est engagée dans l'édification d'un monument en hommage aux soldats américains tombés à Gouesnou en 1944, notamment pendant les batailles de Bourgneuf-Fourneuf et Kergroas, et a confié ce projet au sculpteur Jean-Philippe Drévillon.

Le mémorial représente un soldat américain en granit de Kersanton, assis et épuisé, adossé à une porte monumentale portant les noms de 229 soldats américains tombés à Gouesnou (depuis l'inauguration, 6 nouveaux soldats ont été identifiés), afin de leur témoigner respect et gratitude et d'offrir à leurs familles un lieu de recueillement.

Le projet s'inscrit dans une démarche de recherche et de transmission menée depuis 2017 par la Ville, les historiens et une équipe de bénévoles franco-américaine. Plusieurs actions ont jalonné ce travail, dont

G. B.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-212900617-20260924-D20260921-DE

l'évènement Gouesnou Memory, la publication de la bande dessinée « Mémoires de chair et de douleur » et une enquête historique de fond permettant d'établir précisément les identités aujourd'hui gravées.

En complément de l'acquisition de cette œuvre (factures liquidées sur l'exercice 2025), il convient de définir les conditions dans lesquelles l'artiste autorise la Ville à utiliser l'image de l'œuvre. Cette cession de droits, consentie à titre non exclusif, permettra à la Ville de valoriser durablement cette œuvre intégrée au patrimoine communal et de transmettre aux générations futures la mémoire des soldats américains auxquels elle rend hommage, dans le respect des droits moraux attachés à son auteur.

Il est donc proposé au Conseil municipal d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le contrat d'acquisition de l'œuvre et tous les documents afférents.

Annexe :

- Proposition de contrat d'acquisition d'une œuvre d'art

Avis de la commission Vie locale du mercredi 16 septembre 2026 : Favorable à l'unanimité
Avis de la commission Moyens généraux du jeudi 17 septembre 2026 : Favorable à l'unanimité

Décision du Conseil municipal : Favorable à l'unanimité

Pour extrait conforme,
À Gouesnou, le 24 septembre 2026

Le secrétaire de séance,

Gilbert Bicrel

Le Maire,

Maxime Herlédan

MAIRIE DE GOUESNOU
29850